



DOSSIER DE PRESSE

3 AVRIL 2018

Améliorer le « vivre ensemble » qu'en pensez-vous ?

Soucieuse de mettre en valeur la propreté, la beauté et la sécurité sur son territoire, la Commune d'Eghezée souhaite sensibiliser ses citoyens aux principes de civisme essentiels. La plupart d'entre vous sont convaincus du bien-fondé de ces règles tout à fait basiques et fondamentales à la qualité de vie sur notre entité. Cependant, beaucoup d'autres font aussi écho de dérapages, qui, au quotidien, viennent ternir « le bon vivre ensemble ». Voitures mal stationnées, déchets en tout genre sur le domaine public, nuisances sonores, etc.

En partant de ces constats, les autorités communales d'Eghezée souhaitent s'engager dans la lutte contre toutes formes d'incivisme. Dominique Van Roy, Bourgmestre et responsable du projet, ainsi que les services communaux vont mettre en place de nombreux dispositifs concrets autour de deux objectifs :

La prévention

La sensibilisation

Des visuels seront diffusés aux endroits stratégiques (aux abords des écoles, dans les villages, sur les réseaux sociaux, etc.), des rencontres avec les citoyens et comités de quartier ainsi que des actions citoyennes seront organisées.

Du neuf pour cette année 2018 !

La Commune d'Eghezée met en place un nouveau service : « Eghezée Bienveillante »



Ce projet, résultat d'une approche transversale audacieuse, vise à développer une politique de sensibilisation du citoyen à l'adoption de bons comportements en vue d'améliorer le « vivre ensemble ».

Contact presse :
Responsable du projet : M. Le Bourgmestre Dominique Van Roy
Alexis Dinjart - Chargé de communication
Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée
081 / 810 156
bienveillante@eghezee.be - www.eghezee.be

Si le bleu signifie sérénité et sagesse, nous vous proposons, aussi, de travailler, main dans la main, et de manière bienveillante.

En effet, en réorganisant nos forces vives, en créant des outils innovants, en fédérant les initiatives citoyennes ou encore en diffusant une communication percutante, nous pourrons, grâce à votre soutien, apporter une nouvelle dynamique.

N'hésitez pas et faites part de vos remarques !

Via le formulaire en ligne, notre adresse, ou encore par courrier, vous pourrez nous donner vos avis, idées, conseils, sur les thématiques abordées cette année.

Vous voulez, vous aussi participer activement à cette démarche, N'HESITEZ PAS !

Campagnes 2018 :

Prochainement auront lieu différentes campagnes de prévention et de sensibilisation. Les thèmes seront :

La mobilité :

- Stationnement sur les trottoirs,
- Stationnement devant les accès carrossables et de garage(s),
- Stationnement sur plusieurs emplacements,
- Stationnement aux abords des écoles,
- Conduite à l'approche des passages piétons,
- Respect des limitations de vitesse,
- Visibilité des piétons et cyclistes,
- Circulation, arrêt et stationnement sur les pistes cyclables,
- Adapter sa conduite aux circonstances locales,
- Adapter sa conduite à l'approche d'usagers faibles,
- Conduite et influence,
- Gsm au volant,



Contact presse :

Responsable du projet : M. Le Bourgmestre Dominique Van Roy

Alexis Dinjart - Chargé de communication

Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

081 / 810 156

bienveillante@eghezee.be - www.eghezee.be



Source : Eghezée Mobilité. Plan communal de la mobilité. Oct. 2016.

La commune d'Eghezée souhaite sensibiliser et rappeler, les différentes règles d'usages et de courtoisie. Le but est de supprimer ces mauvais comportements et d'assurer une sécurité optimale. En collaboration avec les services de police de la zone Orneau-Mehaigne, cette matière fera l'objet d'une campagne importante. Durant un an, diverses actions seront menées sur le territoire d'Eghezée : campagnes d'affichages, capsules vidéo, rencontres citoyennes.

Environnement :

- Dépôts sauvages,
- Dépôts clandestins,
- Dépôts de pelouse,
- Entretien du trottoir devant son habitation,
- ...

Outre la question de la mobilité, l'environnement est aussi à l'ordre du jour. En effet, alors que la commune cherche constamment des solutions pour une meilleure gestion des déchets, on observe encore dans nos campagnes et villages des dépôts sauvages d'ordures. Les poubelles sont malheureusement sous-employées : au sol, les cannettes, mégots de cigarettes, papiers, bouteilles en plastique sont monnaie courante. Sans compter les ordures jetées directement par la fenêtre de son véhicule. Cette démarche permettra aussi de prendre ou de conforter quelques bonnes habitudes telles que : le tri des déchets, le dépôt de déchets verts aux endroits appropriés etc.



Contact presse :

Responsable du projet : M. Le Bourgmestre Dominique Van Roy

Alexis Dinjart - Chargé de communication

Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

081 / 810 156

bienvillante@eghezee.be - www.eghezee.be

Espace public :

- Tapages nocturnes et diurnes
- Dégradation du domaine public
- Consommation d'alcool sur le domaine public
- Etc.



Campagne n°1 : La vitesse

Durée : Deux mois de février à mars



Où : Sur les panneaux communaux, Ecoles, Site Web, Réseaux Sociaux, ...

L'objectif de la limitation de vitesse est avant tout la sécurité routière.

En effet, selon le dernier baromètre de la sécurité routière de l'institut Vias anciennement IBSR (Institut Belge Pour la Sécurité Routière), le nombre de tués sur la route a légèrement diminué au cours des 9 premiers mois de 2017 par rapport à la même période en 2016 : -11%¹.

Même si ce chiffre est en amélioration, continuons à être vigilant !

La Commune d'Eghezée souhaite, par le biais de cette première campagne, sensibiliser les automobilistes à adapter une conduite irréprochable.

Si le but premier est de réduire les accidents de la route, l'attention sera portée au partage de la voirie et à la coexistence des divers usagers... En particulier aux plus faibles.

Par conséquent, Soyez bienveillant, et levez le pied !

Contact :

Un formulaire ainsi qu'une adresse mail sont à votre disposition afin de nous faire part de vos remarques. Ces outils nous aideront à approfondir, à cibler nos actions et à permettre de répondre à vos attentes de manière pertinente.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Chargé de communication via les canaux ci-dessous.

Via courrier postal : Alexis Dinjart – Chargé de communication- Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

Via mail : bienveillante@eghezee.be

Via le formulaire en ligne : www.eghezee.be

Via la page Facebook : Eghezée (officiel)

Via Twitter : Commune Eghezée

¹ Communiqué de presse : Vias Institute. Le 7 décembre 2017. P.1.

Campagne n°2 : Les déchets



Durée : Deux mois d'avril à mai

Où : Sur les panneaux communaux, Ecoles, Site Web, Réseaux Sociaux, ...

L'environnement est à l'ordre du jour. En effet, alors que la commune cherche constamment des solutions pour une meilleure gestion des déchets, on observe encore dans nos campagnes et villages des dépôts sauvages d'ordures. Les poubelles sont malheureusement sous-employées : au sol, les cannettes, mégots de cigarettes, papiers et bouteilles en plastique sont monnaie courante.

1. On parle souvent de dépôts clandestins et de dépôts sauvages... mais qu'est-ce que c'est ?

On appelle « dépôt sauvage » tous types de « petits » débris/résidus jetés ou tombés par inadvertance sur la voie publique. Il peut s'agir d'emballages de nourriture ou de boisson, ou encore de mégots de cigarette, cannettes etc.

On parle aussi de « dépôt clandestin » lorsqu'une personne se débarrasse de ses ordures intentionnellement dans le but d'éviter de payer des taxes ou de passer au parc à conteneurs. Les déchets concernés sont plus souvent des sacs d'ordures ménagères, des pneus usagés, etc.

2. L'environnement

L'encrassement public nuit à l'environnement. Les déchets abandonnés contribuent à polluer les sols, l'eau et menacent la biodiversité.

Les déchets abandonnés ne disparaissent pas mais se dégradent à un rythme qui dépend de leur composition en libérant leurs composants chimiques dans les sols et les eaux. Dès lors, les déchets verts déposés le long des rivières nuisent à l'écosystème. En effet, en plus de favoriser la pousse d'orties et de ronces, cela contribue aussi à l'appauvrissement des cours d'eau privant ainsi les animaux aquatiques d'oxygène.

D'autant plus que ces débris peuvent être, aussi, ingurgités par les animaux et entraîner leur mort.

Contact presse :

Responsable du projet : **M. Le Bourgmestre Dominique Van Roy**

Alexis Dinjart - Chargé de communication

Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

081 / 810 156

bienveillante@eghezee.be - www.eghezee.be

3. Insécurité et coût

La saleté publique a aussi un impact social. En effet, un cadre de vie pollué peut provoquer un sentiment d'insécurité. Il n'est pas agréable de se promener dans les rues et de devoir slalomer entre les ordures... quitte à nous mettre parfois en danger en marchant sur les portions réservées aux automobilistes !

Il ne faut pas oublier que le maintien de la propreté publique représente un coût élevé pour les autorités publiques.

Afin de réduire le coût mais aussi de diminuer le nombre de déchets dans nos rues, il est indispensable de sensibiliser et de conscientiser un maximum de personnes. (Sources : Be Wapp 2018)

4. Sanctions

Afin de lutter contre les délits environnementaux les plus courants et dissuader les auteurs le Gouvernement wallon a revu certaines sanctions à la hausse.

Toutes les infractions quelle que soit leur catégorie, sont passibles de sanctions pénales et plus d'une remise en état ou de la réparation des dégâts causés. La sanction est dès lors prononcée par le juge. Ces sanctions concernent les infractions de première catégorie « Crime environnementaux ».

Les infractions de deuxième, troisième et quatrième catégorie peuvent faire l'objet d'une sanction administrative (S.A.C).

Ces sanctions peuvent (en prenant les extrêmes) aller de 3 jours à 15 ans de prison pour les grandes infractions et de 1€ à 10.000.000 €

Vous pouvez retrouver les règles concernant le volet environnement dans l'ordonnance générale de police d'Eghezée ou sur le site de la cellule environnement de l'Union Wallonne des entreprises.

Avec ce deuxième visuel la commune d'Eghezée souhaite sensibiliser les citoyens à adopter de bons comportements afin de réduire le nombre grandissant de déchet dans notre belle commune. Cette démarche permettra de prendre ou de conforter quelques bonnes habitudes telles que : le tri des déchets, les dépôts de déchets verts aux endroits appropriés etc.

Par conséquent « Soyez bienveillant, à Eghezée, les ordures : ce n'est pas dans la nature ! »

Contact :

Un formulaire ainsi qu'une adresse mail sont à votre disposition afin de nous faire part de vos remarques. Ces outils nous aideront à approfondir, à cibler nos actions et à permettre de répondre à vos attentes de manière pertinente.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Chargé de communication via les canaux ci-dessous.

Via courrier postal : Alexis Dinjart – Chargé de communication- Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

Via mail : bienveillante@eghezee.be

Via le formulaire en ligne : www.eghezee.be

Via la page Facebook : Eghezée (officiel)

Via Twitter : Commune Eghezée

Contact presse :

Responsable du projet : M. Le Bourgmestre Dominique Van Roy

Alexis Dinjart - Chargé de communication

Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

081/ 810 156

bienveillante@eghezee.be - www.eghezee.be